

L'imposture écologique : D'un rêve humaniste à la vérité scientifique.

Une vraie question :

Nous savons tous que les ressources naturelles sont limitées. Les exemples ne manquent pas. Auprès de nous, les mines de charbon anglaises et les mines de fer lorraines ont été fermées après avoir contribué à l'économie européenne.

Nous savons également que des méthodes agricoles inappropriées ont stérilisé les sols : cultures sur brûlis, déforestation excessive, abus de pesticides...

L'humanité ne fait-elle pas, depuis toujours, un usage excessif de ressources limitées, souvent non renouvelables ?

Aveuglée par le mirage d'un progrès sans fin, l'humanité ne devrait-elle pas se rendre compte de l'irresponsabilité de sa conduite ?

L'écologie, si elle correspond réellement au souci de préserver l'avenir de nos descendants, n'est-elle pas alors une nécessité impérieuse ? Ne doit-elle pas être la préoccupation de tous les responsables économiques ?

Peut-elle être instrumentée par des intérêts particuliers ou se satisfaire de réponses simplistes, ne prenant pas en compte la complexité de l'économie moderne ?

Une planification économique souple :

En France, des mesures ont été prises par les pouvoirs publics, mais leur efficacité est restée limitée. En 1962, le général De Gaulle avait rattaché le SGDN (secrétariat général de la défense nationale) au premier ministre dans le but de lui donner plus de poids dans les choix stratégiques pour le pays.

Par ailleurs, des plans successifs, établis en concertation avec les différents acteurs, devaient permettre d'anticiper les conséquences des décisions de politique industrielle. Force est de constater que ces outils, bien qu'incomparablement supérieurs aux plans autoritaires de l'union soviétique, n'ont eu qu'une efficacité limitée.

Nos compatriotes comprennent clairement que la protection de notre planète et de ses ressources doit être l'objectif des responsables économiques. Malheureusement, ne pouvant analyser par eux-mêmes ces problèmes complexes, ils font confiance aux spécialistes.

L'usage abusif du syllogisme :

Au cours du temps, les experts ont souvent changé d'avis et recommandé des solutions différentes, que ce soit pour le chauffage des appartements ou la propulsion des véhicules automobiles. A chaque fois, ils ont justifié leurs préconisations par des arguments péremptoirs, basés sur des simplifications excessives des critères de choix. Ils ont ainsi perdu une grande part de leur crédibilité auprès des personnes compétentes.

Pour être convaincants, ils ont justifié leurs positions par des syllogismes dont la capacité à conduire à des contre-sens est connue depuis l'antiquité. L'exemple type de ces argumentaires est celui visant à inciter les consommateurs à changer de véhicule :

- Vous voulez protéger la planète,
- Donc vous voulez réduire les émissions de gaz carbonique (mais cette affirmation n'est pas démontrée).
- Donc vous voulez changer votre vieille voiture diesel (et prendre un voiture diesel moderne, une essence ou, solution ultime un véhicule électrique).

Cette argumentation est évidemment absurde. Elle est construite sur un postulat : le gaz carbonique est **seul responsable** du réchauffement climatique. Supposons que le gaz carbonique soit réellement néfaste et le seul responsable du réchauffement climatique, donc d'une apocalypse annoncée. Que devrions-nous faire pour réduire sa production ?

- Acheter un véhicule électrique ? Avons-nous déterminé la consommation de pétrole et de gaz nécessaire à sa fabrication (y compris celle de la batterie) et de l'électricité qu'elle consommera et qui est produite par les centrales à Gaz ou même au charbon ? (Tant qu'au moins une partie de l'électricité est produite par des centrales au charbon, nous devons prendre en compte ce cas le plus pénalisant du point de vue de la production de gaz carbonique).
- A défaut, acheter l'un des véhicules à moteur thermique bénéficiant des primes actuellement décidées et dont nous devons également évaluer la contribution à la production de gaz carbonique.

Est-il donc juste d'affirmer que le meilleur choix est toujours l'achat d'un véhicule électrique et qu'il faut détruire les véhicules anciens ?

Une comparaison objective des véhicules ?

Sur cette base, nous pouvons maintenant comparer objectivement les différents choix qui nous sont proposés. Dans tous les cas la production d'un véhicule nécessite la consommation d'énergie, et donc la production d'une quantité minimale de gaz carbonique. Sans chiffrer précisément cette quantité d'énergie, nous pouvons l'estimer proportionnelle au PRU (prix de revient usine) des véhicules.

Pour que la comparaison des véhicules soit objective, il faut ajouter à la contribution carbone d'un véhicule électrique celle des batteries louées qu'il faut lui associer.

Il faut prendre ensuite en compte la consommation kilométrique d'énergie et la production de gaz carbonique correspondante. Ce calcul est facile dans le cas des véhicules à moteur thermique. Pour les véhicules électriques, il faut prendre en compte le gaz carbonique produit dans la centrale électrique ayant servi à recharger la batterie, et le rendement énergétique de cette batterie (Comme cela a été dit précédemment, lorsque plusieurs centrales alimentent le réseau, le taux de gaz carbonique pris en compte doit être celui de la centrale la moins performante).

Ce n'est que sur la base de ces estimations qu'il est possible de faire une comparaison objective des différentes techniques automobiles. Nos véhicules actuels ne sont-ils pas alors, le plus souvent, les plus éco-responsables ? Puisqu'ils existent, les dépenses initiales ayant déjà été faites, continuer à utiliser la plupart de nos véhicules actuels réduirait souvent la production totale de gaz carbonique.

Ne nous fait-on pas prendre des vessies pour des lanternes grâce à un syllogisme...

Pierre Fuerxer.
Membre de l'AIRAMA.